



LE MOUVEMENT DÉBORDANT PAR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE SE PRÉCISE : LE GÉNÉRAL LANREZAC EN SIGNALE AVEC INSISTANCE LA GRAVITÉ. — L'INSTRUCTION DU 15 AOÛT MODIFIE LE PLAN D'OPÉRATIONS : EXTENSION DU FRONT FRANÇAIS, LA 5^e ARMÉE REMONTÉE SUR LA SAMBRE. — RÉPERCUSSION DE CETTE MESURE SUR LE RÔLE DE LA 3^e ARMÉE. — NOUVELLE INSTRUCTION DU 18 AOÛT.

CETTE instruction du 13 août a donc précisé la pensée du commandement : rompre le centre allemand en laissant s'amasser le plus de forces possibles à sa droite, dans le nord de la Belgique. Le commandant en chef ne voulait pas croire que cette aile droite allemande pût être assez nombreuse et forte pour tenter un mouvement débordant sur notre aile gauche, par la rive gauche de la Meuse — et il lançait la 5^e armée à l'attaque sur la rive droite de la Meuse dans la région « difficile » — selon sa propre qualification — de l'Ardenne.

Il estimait le danger d'un mouvement ennemi par la rive gauche de la Meuse suffisamment paré par la présence du 4^e groupe de division de réserve, posté défensivement dans la région d'Hirson et que prolongeait au nord l'armée anglaise, mais celle-ci, toutefois, réduite à quatre divisions au lieu des six promises par les accords antérieurs à la guerre.

Pour plus de sûreté, le 14 août, le général en chef demandait

au ministre de la Guerre de « comprendre le territoire de la 1^{re} région dans la zone des armées par modification à l'arrêté du 2 août 1914 » ; de mettre à l'étude le transport de la 81^e division territoriale dans la région Hazebrouck, Armentières, de la 82^e dans la région Douai, Somain, de la 88^e dans la région d'Arras ; et d'inviter le général commandant la 1^{re} région à se mettre en rapport avec le G. Q. G. pour lui faire connaître les ressources que les divers services pourraient mettre à sa disposition et en particulier celles renfermées dans la place de Lille (*G. Q. G., T. 3407, pièce 104*).

La 5^e armée avait, dans l'ordre de bataille du 13 août, le rôle le plus scabreux. On a vu que, dès le 31 juillet, son chef, le général Lanrezac, pressentant le danger d'une manœuvre d'enveloppement, l'avait dénoncée au général commandant en chef. Cette menace d'un mouvement débordant par l'une et l'autre rive de la Meuse lui apparaissait d'autant plus inquiétante que, sur sa gauche, la Meuse n'était même pas gardée de Givet à Namur ; il signalait donc avec insistance, mais en vain, le péril. Le 12 août, il obtenait pourtant l'autorisation, que l'instruction du 13 août transformait en ordre, de faire flanquer à gauche son armée par le 1^{er} corps.

Le 14 août, de plus en plus inquiet, le général Lanrezac se décidait à aborder directement à Vitry-le-François le général Joffre, le major général et le premier aide-major : il leur redit sa crainte que les Allemands ne prennent nettement l'offensive en grandes forces par la rive gauche de la Meuse, au moment où la 5^e armée se portera sur le front Neufchâteau, Paliseul ; il reçut cette réponse « que les Allemands n'ont rien de prêt par là ».

En rentrant à son quartier général à Reithel, le général Lanrezac trouvait le *Bulletin de renseignements du G. Q. G.* exposant la répartition des forces allemandes actuellement repérées, et indiquant notamment que le « groupement de Belgique, comprenait les IX^e, VII^e, X^e, III^e, XI^e, XIX^e et XX^e corps éche-

onnés de Liège à Neufchâteau et orientés vers la Meuse en amont de Namur, précédés de quatre ou cinq divisions de cavalerie avec le corps de la Garde en seconde ligne vers Stavelot » — que le « groupement du Luxembourg-Thionville comprend les VIII^e, XVIII^e et XVI^e corps et deux divisions de cavalerie ».

Devant ces précisions qui confirmaient l'appréhension que depuis toujours il avait manifestée sur le péril d'enveloppement de la gauche de la 5^e armée, le général Lanrezac adressait, le 14 août à 14 heures, au général en chef la lettre suivante :

Rethel, 14 août, 14 heures.

Général Lanrezac à Général Joffre.

Je m'empresse de vous rendre compte que j'ai trouvé, en rentrant ici, le *Bulletin de renseignements* n^o 38 ⁽¹⁾, émanant de votre G. Q. G. qui s'est croisé avec moi.

Ce bulletin de renseignements laisse clairement entendre que la masse de manœuvre allemande de droite, réunie entre la pointe nord du Luxembourg et la région de Liège comprendrait 8 corps et 4 divisions de cavalerie (sinon même 6 divisions de cavalerie en comprenant les 2 divisions de cavalerie signalées dans la région Marches, Rochefort).

Ces renseignements parvenus à ma connaissance postérieurement à notre entretien, me paraissent préciser la menace d'un mouvement enveloppant exécuté avec des forces très considérables par les deux rives de la Meuse.

Nous sommes tombés d'accord sur le peu de fond qu'il y avait à faire sur la coopération belge. Il n'y aurait pas plus à compter sur la coopération anglaise dans le cas où mon mouvement sur Neufchâteau mettrait cette coopération à échéance de 6 ou 8 jours.

Je ne serais pas en repos avec ma conscience si je ne vous répétais encore devant les précisions de vos derniers renseignements, que le

(1) Nous avons retrouvé ce bulletin de renseignements dans le dossier de la 3^e armée (*Entrées 2^e Bureau*). Il est en date du 13 août, 19 heures, mais il est porté comme bulletin de renseignements n^o 8 du G. Q. G. Malgré la différence de numérotation c'est vraisemblablement à cette pièce que faisait allusion le général Lanrezac.

transport éventuel de la 5^e armée vers la région Givet-Maubeuge (en laissant un corps et 2 divisions de réserve sur la Meuse en liaison avec la 4^e armée) me paraît devoir être étudié et préparé dès maintenant.

Ceci dit, je suis prêt à exécuter vos ordres, quels qu'ils soient.

CH. LANREZAC (1).

A 18 h. 20, le commandant de la 5^e armée recevait du général Berthelot la réponse suivante : (2)

Rethel, 14 août, 18 heures 20.

Général commandant en chef à général commandant armée, Rethel.

Je ne vois que des avantages à ce que vous étudiez mouvement dont vous parlez.

Mais la menace est encore à échéance lointaine et sa certitude est loin d'être absolue.

Comme mesures préparatoires, il suffit d'élargir votre dispositif vers la gauche jusque vers Renwez et Monthermé d'où l'on peut aussi bien gagner Paliseul et Gedinne que Philippeville.

P. O., *l'aide-major général.*

BERTHELOT.

Le 15 août, le Service des renseignements du ministère de la Guerre téléphonait au G. Q. G. que des forces arrivaient constamment à la frontière allemande, en arrière de la ligne Liège, Maestricht, Sittard, Venloo, soit à l'extrême nord de la Belgique, et que des masses compactes occupaient la région liégeoise (*G. Q. G., 2^e bureau, Entrées, n° 1632*).

Ce même jour, 15 août à 8 heures, le général Berthelot téléphonait au général Lanrezac que le général commandant en chef « l'autorisait à disposer en vue de porter deux corps, en plus du 1^{er} corps, dans la direction du nord pour répondre à l'éventua-

(1) *G. Q. G. T. 3407, n° du répertoire 1459.*

(2) *G. Q. G., T. 3407, n° 957.*

lité envisagée par le général Lanrezac dans sa lettre du 14 août 14 heures, mais que le mouvement ne sera exécuté que sur l'ordre du commandant en chef » (*G. Q. G., T. 3407, pièce 107*).

2

Le 15 août, à 10 heures, le général en chef changeait à nouveau son plan de bataille par suite de la modification que devait amener la remontée de la 5^e armée sur la Sambre. Il adressait donc une nouvelle « Instruction particulière n^o 10 » (*G. Q. G., T. 3407, pièce 123*).

« L'ennemi, y déclare-t-il, semble porter son principal effort par son aile droite au nord de Givet ; un autre groupement de forces paraît marcher sur le front Sedan, Montmédy, Damvillers. »

En conséquence, la 5^e armée, laissant son corps de droite (le 11^e) dans la région sud-ouest de Sedan, ses divisions de réserve à la ligne de la Meuse et sa 4^e division de cavalerie à la 4^e armée, portera tout le reste de ses forces — soit les 3^e et 10^e corps (car déjà le 2^e corps lui avait été retiré et le 1^{er} corps restait commis à la garde provisoire de la Meuse de Givet à Namur) — dans la région de Mariembourg ou Philippeville « *de concert avec l'armée anglaise et les forces belges, contre les forces adverses du nord* » ; le corps de cavalerie et le 4^e groupe de divisions de réserve de Vervins passeront également sous les ordres du commandant de la 5^e armée.

La 4^e armée, renforcée du 11^e corps, des 52^e et 60^e divisions de réserve et de la 4^e division de cavalerie retirés à la 5^e armée, s'établira face au nord-est de manière à pouvoir déboucher du front Sedan-Montmédy en direction générale de Neufchâteau.

Dans le texte original de l'instruction, il avait été écrit que « la 3^e armée laissant face à Metz son groupe de divisions de ré-

serve, qui sera renforcé par d'autres divisions, s'établira sur le front Jametz-Étain, prête à déboucher en direction générale de Longwy avec ses 4^e et 5^e corps et deux divisions du 6^e corps ; les divisions de réserve seront étayées à leur droite par le 18^e corps et à leur gauche par une division du 6^e corps ».

Telle était la conception initiale du commandement le 15 août, à 10 heures, mais cette conception dût être presque immédiatement modifiée, car ce passage relatif à la 3^e armée fut effacé sur la minute de l'instruction particulière n^o 10, et des instructions spéciales furent données le lendemain, 16 août, à la 3^e armée et au 3^e groupe de divisions de réserve du général Paul Durand.

Le 15 août, à 19 heures, l'aide-major général Berthelot téléphonait au commandant de la 5^e armée : « Exécutez mouvements prescrits vers le nord pour les deux corps d'armée que vous avez indiqués : instructions suivent. » (*G. Q. G., T. 3407, pièce 117*).

Le 16 août, à 10 heures, le général en chef priait le ministre de la Guerre d'ordonner la mise du territoire de la 1^{re} région dans la zone des armées, d'y transporter les 82^e et 84^e divisions territoriales, le général d'Amade devant prendre le commandement de la 1^{re} région et des divisions territoriales avec Arras comme quartier général (*G. Q. G., T. 3407, pièce 134*).

C'était, on le voit, une orientation toute nouvelle du plan d'opérations. Les commandants d'armée ne furent pas informés de la pensée du général en chef ; on la trouve seulement précisée dans une note que celui-ci adressait le 15 août, à 14 h. 35, au commandant en chef des forces anglaises (*G. Q. G., T. 3407, pièce 149, n^o 1119*).

Après avoir au début indiqué que « l'ennemi semble devoir porter son effort principal sur son aile droite et son centre, d'une part au nord de Givet, d'autre part sur le front Sedan, Montmédy, Damvillers, et qu'au sud de Metz il paraît garder une attitude de défensive, le général Joffre exposait au maréchal French la mission assignée au général Lanrezac d'agir contre le groupe de forces ennemies du nord « de concert avec l'armée

anglaise et les forces belges », et il énumérait les forces de cette 5^e armée dont les derniers débarquements seraient achevés le 20 au soir.

« Il n'est pas possible, ajoutait-il, de fixer la forme de la manœuvre d'une manière précise en raison des événements qui peuvent se produire d'ici le 21 août, mais d'une manière générale, l'idée de cette manœuvre serait la suivante pour l'armée anglaise en particulier.

« Dès que ses éléments combattants seraient au complet, c'est-à-dire vers le 21 août au matin, l'armée anglaise se porterait au nord de la Sambre, dans la région Rouveroy, Harmignies, en mesure de marcher *dans la direction générale de Nivelles* (1), soit à la gauche de la 5^e armée si l'ensemble des forces est amené à se déplacer vers le nord, soit en échelon à gauche de cette 5^e armée, si l'orientation de sa marche s'infléchit plus à l'est. »

Ce point de direction de Nivelles donné à l'armée anglaise — extrême aile gauche du front allié — atteste que le commandement français n'admettait le mouvement débordant ennemi qu'entre Bruxelles et la Meuse, en direction de la trouée de l'Oise ; il comptait toujours rompre son centre par une poussée des 3^e et 4^e armées, pendant que la 5^e armée et l'armée anglaise barreraient la marche de l'aile ennemie et que l'armée belge presserait le flanc extérieur des forces adverses et au besoin le prendrait à revers.

Le mouvement offensif était escompté pour le 21 août au matin : le G. Q. G. présumait acquise, sans s'en être, semble-t-il, très sérieusement assuré, la coopération à notre aile gauche de l'armée anglaise et de l'armée belge.

L'Angleterre, au cours de la période prolongée de tension diplomatique qui précéda la guerre, ne s'était décidée à intervenir, aux côtés de la France, que quand la violation de la neu-

(1) Nivelles est au sud-ouest de Bruxelles, entre Bruxelles et Charleroi.

tralité de la Belgique eut unifié chez elle le sentiment public. Ce ne fut que le 4 août qu'elle déclara la guerre à l'Allemagne ; jusque-là elle s'était employée avec ardeur à sauvegarder la paix du monde et à arranger le conflit.

Avant la guerre il avait été convenu, entre les états-majors français et anglais, qu'en cas de guerre provoquée par l'Allemagne et celle-ci violant la neutralité de la Belgique, l'Angleterre enverrait en France un corps expéditionnaire de six divisions de toutes armes et une division de cavalerie⁽¹⁾, la concentration devant se faire à l'aile gauche de l'armée française, dans la région du Cateau.

Le maréchal French, dans ses mémoires, relate que le lendemain de la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, soit le 5 août, un conseil de guerre fut tenu pour discuter la composition du corps expéditionnaire et le point de concentration des forces britanniques à leur arrivée en France. Il y fut décidé qu'au lieu des six divisions promises, on n'en enverrait d'abord en France que quatre et une division de cavalerie ; mais quant à la fixation du point de concentration des forces britanniques, on ne put s'entendre, et on suspendit toute décision jusqu'à ce qu'un représentant de l'état-major français ait été entendu. Ce ne fut que le 10 août qu'arriva la mission française ayant à sa tête le commandant Huguet ; un temps précieux avait été ainsi perdu.

Le 9 août, lord Kitchener avait été nommé ministre de la Guerre. Ses idées stratégiques étaient diamétralement opposées à celles du haut commandement français : « C'est un homme d'une grande volonté, — lit-on, dans un rapport du 19 août de notre attaché militaire à Londres, le commandant de la Panouze au ministre de la Guerre — mais tout à fait ennemi de l'offensive : si nous l'écoutions, nous resterions sur la défensive et

(1) Ce fait a été confirmé par le maréchal Joffre devant la Commission de Briey.

attendrions trois attaques successives des forces allemandes ; il est imbu des principes de la guerre coloniale et ne connaît rien aux avantages matériels et moraux de l'offensive » (*G. Q. G.*, 3^e Bureau, *Armée anglaise*, pièce 46).

Lord Kitchener croyait à une guerre longue et voulait ménager au début les forces anglaises pour permettre de prolonger l'effort : aussi, au conseil de guerre, qui se tint dès l'arrivée à Londres de la mission française, combattit-il les dispositions de l'entente intervenue entre les états-majors ; il trouvait la position des forces anglaises à la gauche du dispositif français trop en l'air et préconisait une concentration plus en arrière dans la région d'Amiens. Le maréchal French demanda, au contraire, qu'on s'en tint aux plans primitifs, tout retard ou toute modification dans la concentration risquant de bouleverser le plan de campagne français ; son point de vue prévalut, mais on n'en avait pas moins perdu une dizaine de jours. Les premiers éléments combattants n'arrivèrent que le 13 août, et la concentration totale ne devait s'achever que le 23 à 18 heures, ainsi qu'il résulte d'une des notes du dossier du G. Q. G. pour l'armée W (armée anglaise). Il y était sans doute bien prévu que, le 21, les éléments combattants pourraient se porter en avant, mais il semble — et l'événement au surplus l'a vérifié — qu'il était risqué d'assigner, pour le 21 au matin, son poste de combat à l'armée anglaise.

Avant de s'embarquer pour le front français, le maréchal French avait reçu de lord Kitchener les instructions du gouvernement britannique ; le maréchal French les ayant publiées dans ses mémoires, il n'y a aucun inconvénient à les reproduire :

Votre tâche sera principalement de donner votre concours au gouvernement français pour écarter l'invasion allemande du territoire de la France et de la Belgique et éventuellement rétablir la neutralité de la Belgique.

Le point de votre rassemblement, d'après les dispositions actuelles, est Amiens, et pendant la concentration de vos troupes, vous aurez

toutes les occasions possibles de discuter avec le général commandant en chef des armées françaises la situation militaire générale et le rôle spécial que votre armée est en posture de jouer.

Il doit être entendu dès le début que les forces numériques du corps expéditionnaire et des renforts qui pourraient lui être envoyés est strictement limité, il est donc évident qu'il y a lieu d'apporter le plus grand soin à éviter les pertes et le gaspillage.

En conséquence, bien que tous les efforts doivent être faits pour entrer le plus possible dans le point de vue de nos alliés, vous examinerez avec grande attention les cas où vous seriez amené à un mouvement en avant dans lequel de grandes unités françaises ne seraient pas engagées et où vos troupes devraient par conséquent attaquer dans des conditions peu favorables. Si de telles éventualités se produisaient, je vous prierais de m'en informer en détail et de me laisser le temps de vous transmettre toutes décisions que le gouvernement de Sa Majesté prendrait en l'espèce.

A ce sujet, je vous prie de considérer que votre commandement est entièrement indépendant et que jamais, en aucun cas et en aucun sens, vous ne serez sous les ordres d'un général allié.

Il apparaît bien que le gouvernement britannique assignait à son armée sur le front français une attitude expectative, et qu'il lui interdisait toute initiative offensive.

Le 16 août, le maréchal French avait une entrevue avec le général Joffre pour s'entendre sur le rôle de l'armée anglaise dans l'ordre de bataille prévu par l'instruction particulière du 15 août ; il rendait compte de son entrevue, le 17 août, dans un rapport à lord Kitchener, qui établit nettement le degré d'amplitude que le commandement français assignait au mouvement de l'aile droite allemande :

« Le général Joffre comprend pleinement l'importance et les avantages d'une attitude expectative. Dans l'hypothèse d'un mouvement en avant des corps d'armée allemands par les Ardennes et le Luxembourg, il désirerait que j'opérasse en échelon à gauche de la 5^e armée française. Le corps de cavalerie français, actuellement au nord de la Sambre, opérera à ma gauche et maintiendra la liaison avec les Belges. »

Et, le 18, il ajoutait dans un nouveau rapport :

« La direction générale de l'avance allemande est Warenné-Tirlemont. Les plans allemands sont encore mal connus, mais il y a de bonnes raisons de croire que cinq corps d'armée au moins et deux ou trois divisions de cavalerie marcheraient contre la frontière sud-ouest de la France sur une ligne générale Bruxelles-Givet ⁽¹⁾.

Comme on l'a vu dans l'instruction du 15 août, le commandement français escomptait aussi une coopération active de l'armée belge. L'unité de commandement n'existait pas sur le front allié : l'armée belge, comme l'armée anglaise, était indépendante ; son gouvernement et son commandement avaient loyalement stipulé que son rôle serait strictement défensif et se bornerait à la défense de ses places fortes ⁽²⁾.

Ces dispositions, comme on l'a déjà dit, avaient été confirmées au commandement français, le 8 août, par le lieutenant-colonel Brécart, envoyé le 5 août en mission à Bruxelles pour s'entendre avec le commandement belge en vue d'assurer une coopération aussi efficace et aussi complète que possible des mouvements et opérations militaires des armées belges et des armées françaises.

Y eut-il même un représentant du G. Q. G. français au G. Q. G. belge ? on en peut douter par cette déclaration qui termine la note du 16 août du général Joffre au maréchal French :

« En ce qui concerne la coopération de l'armée belge, *il conviendrait de lui demander*, tout en couvrant Bruxelles et Anvers, d'agir en toutes circonstances sur le flanc extérieur des forces allemandes et à revers au besoin. »

Et ce message téléphoné du général Berthelot au général Lan-

(1) Il ne s'agissait donc que du mouvement de l'armée von Bulow ; l'entrée en jeu de l'armée von Kluck, l'extrême droite allemande, ne commença que le 18. Ces documents ont été publiés par le maréchal French dans ses Mémoires.

(2) *Livre Gris* et rapport du commandant de l'armée belge.

rezac, du 17 août 20 h. 45, confirme encore le défaut de liaison entre le G. Q. G. français et l'armée belge :

« Le gouvernement belge se retire sur Anvers ; il faut éviter à tout prix que l'armée belge suive ce mouvement et, par suite, il est indispensable qu'on prenne liaison avec elle. » Et le premier aide-major renouvelait l'ordre donné au corps de cavalerie qui opérait en Belgique d'assurer cette liaison (*G. Q. G., T. 3407, pièce 171*).

Le commandement français, dans les journées des 16 et 17 août, se confirma dans les vues qui avaient inspiré son instruction particulière du 15 août, et, le 18 août à 8 heures, — soit au moment même où l'armée von Kluck commençait son mouvement — il adressait une « instruction particulière n° 12 » pour préciser les indications déjà données et ordonner plus nettement son plan d'opérations (*G. Q. G., T. 3407, pièce 183*).

Ce document débute ainsi :

« Les 3^e, 4^e et 5^e armées françaises, agissant de concert avec les armées anglaise et belge, ont pour objectif les forces allemandes réunies autour de Thionville, dans le Luxembourg et en Belgique.

« Ces dernières paraissent comprendre au total treize à quinze corps d'armée. Il semble qu'elles sont formées en deux groupements principaux : au nord, le groupement d'aile droite ennemie paraît comprendre sept ou huit corps et quatre divisions de cavalerie ; plus au sud le groupement central, entre Bastogne et Thionville peut comprendre six à sept corps et deux ou trois divisions de cavalerie. »

Deux éventualités sont prévues : dans l'une comme dans l'autre, les missions et les directions d'offensive des 3^e et 4^e armées sont confirmées : seule la mission de l'aile gauche, c'est-à-dire de la 5^e armée et des armées anglaise et belge varie.

La première hypothèse envisagée est que le « groupement ennemi du nord, marchant par les deux rives de la Meuse, cherchera à passer entre Givet et Bruxelles et même accentuera

encore davantage son mouvement vers le nord. » Dans ce cas, la 5^e armée et le corps de cavalerie « opérant en complète liaison avec les armées anglaise et belge » s'opposeraient directement à ce mouvement, et l'armée belge et le corps de cavalerie chercheraient à déborder l'ennemi par le nord. Et dans le même temps, les 3^e et 4^e armées attaqueraient d'abord le groupement central, et, une fois qu'elles l'auraient mis hors de cause, « la majeure partie de la 4^e armée marchera immédiatement sur le flanc gauche du groupement ennemi du nord. »

Seconde hypothèse : l'ennemi n'engagera au nord de la Meuse qu'une fraction de son groupement d'aile droite ; alors, pendant que son groupement central s'engagera de front contre nos 3^e et 4^e armées, l'autre partie de son groupement nord, laissée sur la rive droite de la Meuse, cherchera à attaquer le flanc gauche de notre 4^e armée. Il appartiendrait alors aux armées anglaise et belge, appuyées par le 4^e groupe de divisions de réserve, de combattre les forces allemandes au nord de la Sambre et de la Meuse, tandis que la 5^e armée se rabattrait par Namur et Givet, dans la direction générale de Marche ou Saint-Hubert pour tomber sur le groupement ennemi aux prises avec la 4^e armée.

Et il semble bien que cette seconde hypothèse apparaissait comme la plus vraisemblable, puisqu'en prévision de sa réalisation, l'ordre était donné d'organiser une forte tête de pont à l'est de Givet et qu'on en indiquait les points de jalonnement.

Comme on le voit, c'était dans l'un et l'autre cas l'hypothèse d'une attaque principale ennemie par la rive droite de la Meuse.

Or, au moment où cette instruction était élaborée, l'armée von Kluck déclenchait son mouvement : le 18, l'armée belge, établie sur la Gette, sans liaison avec Namur ni avec la 5^e armée, isolée devant une masse allemande de onze corps d'armée, était obligée de rompre le combat, et le 18, à midi, le roi prescrivait la retraite sur Anvers.

L'instruction particulière n^o 12 se trouvait donc annulée à l'heure même où elle était envoyée à ses exécutants.